



Direction des Familles et de la Petite Enfance
Bureau des Relations Partenariales de la PMI et des Familles
Mission Familles

2020 DFPE/DASCO 108 - Resserer les liens entre les familles, l'école, le collège et les équipes éducatives - Subventions (168.750 euros) à vingt associations avec convention pour leurs actions dans les 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris s'est engagée à permettre à tous les enfants de bien grandir et s'épanouir, à accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants et les aider à concilier leur vie familiale, professionnelle et personnelle. Cela passe pour les parents par le resserrement du lien familles-école, afin de mieux comprendre le fonctionnement de la vie scolaire et périscolaire, de rencontrer plus facilement les enseignants et chefs d'établissement, de contribuer à l'élaboration du projet éducatif mais aussi de proposer aux parents de se retrouver pour échanger lors de temps conviviaux et ce de la maternelle au collège.

Le Projet Éducatif de Territoire, signé en 2016 par la Ville de Paris, le Rectorat, la Préfecture et la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, et prolongé exceptionnellement jusqu'en 2021, réaffirme l'importance d'associer les parents, dans une logique de coéducation, à la scolarité de leurs enfants mais aussi aux projets périscolaires et extrascolaires. Ce PEDT sera renouvelé pour la période 2021-2024, il portera sur la tranche d'âge 0-16 ans et comptera parmi ses axes stratégiques : « la place et le rôle des familles ». Ce rôle a particulièrement été questionné de mars à juin 2020 lors de la période de confinement dans la mesure où les parents ont pratiqué « l'école à la maison » avec leurs enfants.

Le dispositif « Paris Collèges Familles », copiloté par la Direction des Affaires Scolaires et la Direction des Familles et de la Petite Enfance, vise, depuis dix ans, à encourager le rapprochement des familles de collégiens de l'institution scolaire et particulièrement pour celles qui en sont les plus éloignées. Il se décline en actions co-construites, avec l'aide d'associations tiers, par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, dont les parents, autour de la vie du collège, à travers

rencontres et activités partagées dans les établissements scolaires et dans des structures de proximité.

Les partenaires associatifs savent s'intégrer à la vie des établissements et créer des liens entre les écoles et les familles du quartier. Leurs méthodes participatives et opérationnelles renforcent souvent les actions développées dans les espaces parents ou contribuent, le cas échéant, à leur émergence. Au cours de la période de confinement ces partenaires, en lien avec les établissements scolaires et les associations de parents d'élèves ont maintenu un dialogue à distance avec les familles pour les accompagner et les aider tant sur le plan pédagogique et technique que pour leur apporter un soutien moral.

La dynamique globale « resserrer le lien familles-école » concerne, cette année, 21 collèges pour « Paris Collèges Familles » dont 2 dispositifs renforcés « Super PCF » : le collège Elsa Triolet (13e) et le collège Méliès (19e) associé au collège Michelet (19e) et 2 collèges en année blanche (poursuivant les actions de l'an dernier interrompues en cours d'année). Une cinquantaine d'écoles maternelles et primaires bénéficient d'actions « parentalité » dont 37 directement associées aux projets développés. Ces établissements sont répartis dans 10 arrondissements. Les projets sont portés par 20 structures (5 centres sociaux et 15 associations). Aussi, il vous est proposé d'accorder, pour l'année scolaire 2020/2021, les subventions aux partenaires associatifs suivants :

- **L'Association d'accompagnement global contre l'exclusion (ADAGE)** située dans le quartier de la Moskova (18e arrondissement) met en œuvre pour la deuxième année une « Action pour les femmes du 17^e » expérimentale visant à leur permettre de sortir de l'isolement en organisant des groupes de paroles entre mères dans les écoles maternelles et élémentaires du quartier prioritaire (Bréchet, Kellner et Reims), de mieux connaître les acteurs locaux œuvrant autour de la vie pratique, de la citoyenneté et de la parentalité (bibliothèques, associations, centres sociaux, services publics, accès au droit, santé...) et d'accompagner ces jeunes mères dans leur insertion sociale et professionnelle. En 2019, 50 mères de familles ont bénéficié de cette action.

- **L'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV)** (10e) pour ses actions :

1/ « **Volontaires en résidence dans les écoles primaires** » dans les 18e et 19e arrondissements. Des volontaires en service civique en résidence sont présents de 10 à 15 heures par semaine dans trois groupes scolaires du Réseau d'Éducation Prioritaire :

L'école primaire Saint Luc (18e) pour la première année, **L'école maternelle et primaire Cheminets** (19e) pour la première année et **L'école Charles Hermite** (18e) pour la deuxième année. Ces volontaires favoriseront l'émergence de projets collectifs avec les

parents et les enfants dans l'école, notamment pour les périodes « passerelle » de la crèche jusqu'au collège. En 2019 / 2020, 25 familles et 170 élèves, dans les écoles Maurice Rouvier (14e), Fernand Labori (18e) et Charles Hermite (18e) ont été accompagnés y compris « à distance » pendant la période de confinement.

2/ « **Paris Collèges Familles** » en s'appuyant sur un réseau national d'étudiants bénévoles, l'AFEV va poursuivre l'installation (10 heures par semaine) de volontaires en résidence afin de développer des actions pour les familles et leur participation aux événements marquants de l'année scolaire : remise des bulletins, fête du collège, élection des parents délégués, animations de soirées thématiques et cafés des parents ayant pour thèmes l'orientation, le numérique, la scolarité au **collège Marx Dormoy** (18e) et au **collège Georges Méliès** (19e). Ce dernier va bénéficier à titre expérimental d'un « Super PCF ». L'objectif étant de multiplier par deux les actions au cours de l'année scolaire et de sensibiliser progressivement les différents niveaux (6^e à la 3^e) pendant 4 ans. Ce collège fait partie de la « Cité éducative Paris XIX Ouest » avec le collège **Edmond Michelet** (19e). Les deux collèges accueilleront chacun une volontaire en résidence. Elles animeront des actions vers les familles propres à chaque collège ou communes.

En 2019 / 2020, 30 familles (et les 500 élèves) au collège Marx Dormoy et 8 familles (et les 550 élèves) au collège Georges Méliès ont bénéficié de cet accompagnement. Au cours de la période de confinement des lettres d'information ont été envoyées pour maintenir le lien avec les familles.

- **L'Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (APASO)** (14e), pour son « **Espace Famille** » dans les 13e et 14e arrondissements.

L'association propose un forum des parents animé par deux psychologues à raison de dix séances par an. Ce forum des parents aura pour vocation principale d'améliorer la communication et les relations intra/extra-familiales, de rapprocher les parents des institutions éducatives et de les soutenir lors des passages de transition des enfants entre les différents établissements scolaires (séances spéciales d'échanges « passerelle » sur l'entrée à la maternelle, en école élémentaire, au collège, etc.). Les séances auront lieu dans les établissements et organismes partenaires de l'Espace Famille (associations locales, crèches, ludothèque...). Des consultations individuelles et familiales pourront être proposées aux parents qui rencontrent des difficultés particulières. En 2019 / 2020, 44 familles ont participé à ces groupes d'échange. Pendant le confinement un lien à distance avec les familles a été maintenu.

- L'association « **Association Belle Ville** » (19e) propose dans le cadre du dispositif « Paris Collèges familles » un partenariat avec le **collège Charles Péguy** (19e). L'action a pour objectif de sensibiliser les élèves et les familles aux questions liées au sexisme telles que l'égalité filles/garçons, l'acceptation des différences, les droits de l'homme, etc. Des ateliers hebdomadaires sur le temps périscolaire permettront aux élèves et aux parents de participer à une création audiovisuelle allant de l'écriture du scénario au tournage puis au montage d'un court métrage qui participera au concours vidéo jeunesse « Buzzons contre le sexisme ». En 2019 / 2020, 446 élèves ont pu bénéficier de ce dispositif mais les parents n'ont pas pu être associés lors de la période du confinement et du déconfinement.

- **L'Association franco-chinoise Pierre Ducerf** (3e) pour son projet « **favoriser le lien entre l'école et les familles d'origine chinoise par la médiation interculturelle et le soutien à la parentalité** » dans les 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements.

Cette association spécialisée dans la médiation culturelle vers les familles d'origine chinoise animera des rencontres de parents lors de permanences hebdomadaires, ou de temps informels « à l'ouverture des portes de l'école », dans treize établissements de quatre arrondissements. Échanges entre parents et membres de l'équipe pédagogique, traduction de documents de communication et médiation interculturelle permettront une meilleure compréhension du fonctionnement de l'école par ces familles. Ces familles sont aussi accompagnées lors des rencontres collectives de parents à l'école. Des ateliers hebdomadaires de français sur des thématiques axées sur l'école et la parentalité sont proposés en complément.

Pour l'année 2019/2020, 110 familles d'origine chinoise ont bénéficié d'un accompagnement.

- L'association « **Arts Traditionnels et Nouvelles Technologies du 18e arrondissement** » (ATNT-18) (18e) pour ses actions :

1/ « **ABC du numérique en famille en appui à la parentalité** ».

L'association propose des initiations individualisées pour les parents en fracture numérique. Il s'agit de conseiller les parents et de les aider dans l'encadrement et l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants, grâce à l'outil numérique ainsi qu'à ses usages au quotidien : loisirs, sorties culturelles... En 2019 / 2020, 30 familles ont participé à ces ateliers de sensibilisation numérique.

2/ « **Parents médiateurs numériques Familles/Ecole** »

L'association sensibilise des parents de collégiens dans le 18e arrondissement (collège Marie Curie) à l'utilisation d'Internet et au logiciel de vie scolaire « Paris Classe Numérique » (notamment des mères au foyer ou chefs de familles monoparentales dont le niveau d'instruction et la connaissance du français écrit sont faibles), ces besoins liés à la fracture numérique ont été soulignés lors de la période du confinement et de « l'école à la maison ». L'association accompagne les parents dans l'encadrement de la relation enfants - écrans et forme des parents pour qu'ils transmettent leurs compétences informatiques à d'autres familles. En 2019 / 2020, 8 familles ont participé à ces ateliers au collège Gérard Philipe.

3/ Dans le cadre de « **Paris Collèges Familles** », l'association propose pour la quatrième année, en partenariat avec le **collège Daniel Mayer** (18e) des actions de soutien des parents, sous forme de cafés des parents, pour leur rôle éducatif dans l'usage de l'outil numérique dans le but de promouvoir leurs incidences positives et prévenir les impacts négatifs sur la scolarité des enfants. Les thèmes de l'adolescence, de l'autorité parentale et du harcèlement seront aussi abordés. En 2019 / 2020, 24 familles au collège Daniel Mayer ont bénéficié de cet accompagnement.

- L'association « **Centre Social et Culturel Porte Pouchet** » (17e) propose dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles » un partenariat « soutien à la parentalité » avec le **collège Boris Vian** – collège « Tous mobilisés » vague 3 (17e). En association avec le principal, la CPE et l'association de parents d'élèves une première rencontre autour de l'usage des écrans, les répercussions sur le sommeil, les fake news, le cyber harcèlement, etc., animée par le centre social sera proposée aux parents au collège. Les thématiques suivantes seront choisies collégialement tout au long de l'année scolaire. En 2019 / 2020, 73 familles ont participé aux rencontres « parentalité » au collège.

- L'association « **Culture 2+** » (18e) pour ses actions :

1/ « **Papothèques** » Les papothèques sont des groupes de parole mensuels principalement en langue africaine, chinoise, tamoule, arabe et plus récemment, en fonction de l'évolution des courants migratoires, bengalie et serbe, voire multiculturels, pour des parents d'élèves des huit écoles du quartier « La Chapelle », dont 60 % ont une langue maternelle différente du français. Les papothèques pluriculturelles, se déroulant en français, rassemblent les membres d'une même communauté scolaire pour échanger sur les meilleurs moyens d'assurer une intégration harmonieuse des enfants d'origines différentes. En 2019 / 2020, environ 35 familles ont participé aux papothèques. L'organisation de ces papothèques a tout d'abord été perturbée par les grèves puis par la crise sanitaire ensuite.

2/ « **Accueil des enfants dans leur langue d'origine pour leur première scolarisation en France** ».

Des parents d'enfants non-francophones entrant en petite section sont accueillis avec des interprètes pour s'approprier les codes de fonctionnement de l'école. En 2019 / 2020, 16 familles (réparties dans 11 classes) ont bénéficié d'un accueil personnalisé pour leur enfant lors de sa première rentrée scolaire en France.

- L'association « **Entraide Scolaire Amicale** » (19e), poursuit son partenariat avec le **collège Germaine Tillion** (12e) dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles » dans lequel elle développe depuis quatre ans un accompagnement scolaire individualisé pour des élèves identifiés par l'équipe éducative, elle organise par ailleurs des ateliers pour les parents, les professeurs et les élèves, sur des thématiques définies collectivement. Elle organise également des sorties familiales en lien avec les projets des enseignants et en concertation avec les familles. En 2019 / 2020, 7 élèves ont bénéficié d'un accompagnement et 70 familles ont bénéficié des actions de l'association dont des rencontres autour de l'adolescence. L'ensemble des activités n'a pu être réalisé à cause de la situation sanitaire.

Cette année, l'association initie un partenariat avec le **collège Paul Valéry** (12e) collège dans lequel l'association accompagne des élèves dans le cadre de ses actions « Ensemble, aidons-les à réussir ». Ce nouveau partenariat permettra de créer du lien entre les parents à l'échelle de l'arrondissement.

L'association continue pour la deuxième année un partenariat « Paris Collèges Familles » avec le **collège Robert Doisneau** (20^e). Une excellente dynamique partenariale s'est construite entre l'établissement et l'association, ainsi qu'un lien avec les familles malgré le confinement. En 2019 / 2020, 5 élèves ont bénéficié d'un accompagnement. Les familles n'ont pas pu participer aux rencontres programmées sur l'usage des écrans et l'orientation à cause de la situation sanitaire.

- Le centre social Ourcq de l'association « **Espace 19** » (19e) anime des rencontres et des ateliers au **collège Edgar Varèse** (19e) dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles ». Il participe à la réunion de pré-rentrée avec l'équipe éducative et organise différentes actions tout au long de l'année alternant temps conviviaux et actions sur le thème de l'orientation des collégiens. Ainsi plusieurs actions sont prévues : initiation aux usages du numérique, mise en œuvre d'ateliers ludiques co-animés par les enseignants, les parents et les animateurs, un forum des métiers pour les élèves de 4^e et 3^e un temps festif avant les vacances de Noël et un temps de formation sur l'orientation à destination des parents et de l'équipe éducative. En 2019 / 2020, 100 familles ont bénéficié de cet accompagnement. Pendant le confinement un suivi des familles avec le collège était assuré.

L'association « Espace 19 » (19e) pour la mise en œuvre de la première « Université Populaire de Parents » (UPP) à Paris.

Ce projet mobilise un groupe de parents du centre social accompagné par une animatrice et une universitaire pour mener une recherche-action pendant 3 à 4 années. La thématique choisie par les participants porte sur la co-éducation. Elle permet de parler de l'adaptabilité des méthodes pédagogiques à chaque enfant, de la manière de transmettre à son enfant et de l'accompagner pendant sa scolarité, de la réussite et de l'épanouissement à l'école et de la manière de gérer les tensions entre parents, enseignants, élèves. À partir de questionnements individuels, la démarche est formatrice et collective au sein du groupe et du quartier. En 2020, les travaux de restitution seront présentés à la rencontre nationale des UPP ainsi qu'à des acteurs sociaux parisiens. Ce projet a bénéficié à 20 familles (dont 12 mères formant le noyau dur du groupe de recherche) en 2019.

- **L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (L'ACORT)** (10e) pour son action de « **médiation scolaire** » dans les 10e, 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

La médiation scolaire crée un dialogue entre les enfants, les parents et l'école, sensibilise les familles à l'environnement scolaire, et les équipes pédagogiques, assistants sociaux et personnels des CMP aux spécificités culturelles de la communauté turcophone. En 2018, compte tenu des sollicitations qu'elle reçoit, l'ACORT a étendu son action de médiation scolaire à d'autres arrondissements limitrophes : les 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

Au cours de l'année scolaire 2019 / 2020, l'action a touché 35 familles dont 6 monoparentales (dont 1 père), soit 64 parents. Pendant le confinement des liens distanciés ont été maintenus avec les familles.

- L'association « **La Maison des Fougères** »(20e) pour son projet « **Le café des habitants**»

Cette association souhaite organiser 3 ou 4 ateliers par mois à destination des parents des écoles primaires Pierre Foncin et le Vau situées dans le 20e arrondissement dans le but de les aider à verbaliser les difficultés du quotidien, à travers des échanges et des rencontres conviviales. Ces rencontres animées par des intervenants professionnels s'appuient sur une action antérieure, le « **Petit manuel des trucs et astuces des parents** », livret en cours de finalisation rassemblant des témoignages et conseils de parents autour du « bien vivre l'école en famille ». 15 familles et 24 enfants ont participé à la réalisation du livret en 2019/2020 et 300 familles seront touchées par la diffusion du livret prévue en automne 2020.

- L'association « **Le Moulin** », implantée dans le quartier du Moulin de la Vierge, dans le 14e arrondissement, pour son action « **Rapprocher les familles de l'école Simone Veil** » (14e). L'association propose de mettre en place des temps de parole et d'échanges entre parents autour de la scolarité de leur(s) enfant(s). Ces groupes de parole sont

animés par l'École des Parents et des Éducateurs. Des ateliers participatifs en classe et avec les parents : « Trajectoires et Transmissions » permettent d'évoquer origines et traditions familiales. En 2019 / 2020, cette action a touché 25 familles. Les « Café Palabres » et les « Café Veil » ont connu une bonne fréquentation avant l'interruption due à la crise sanitaire.

- L'association « **Le Picoulet** » (11e) propose pour la deuxième année dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles » un partenariat avec le **collège Lucie et Raymond Aubrac** (11e) réunissant l'équipe éducative, l'infirmière scolaire, l'animatrice du dispositif « action collégiens », les parents d'élèves et différents partenaires du territoire. Elle propose la mise en place d'un Café des Parents animé par des intervenants de l'École des Parents et des Éducateurs, une initiation à Paris Classe Numérique, une visite du collège en début d'année et des rendez-vous « petits déjeuners au collège » autour de l'équilibre alimentaire. En 2019 / 2020, les premières actions prévues n'ont pu avoir lieu à cause des grèves puis du confinement.
- La **Ligue de l'Enseignement (Fédération de Paris)** (10e) pour son action « **Resserrer les liens entre les familles et l'école avec la mise en place de référents** » à l'école polyvalente Boursault (17e), l'école maternelle Tandou (19e) et l'école maternelle Tanger (19e). Cette action vise à aider les familles à avoir une meilleure connaissance de l'institution scolaire et de son fonctionnement, à organiser des espaces d'échanges et de partages d'expériences entre parents et à favoriser le dialogue parents/enseignants sur des sujets donnés. L'association met au centre de la médiation parents/école un enseignant de la communauté éducative de l'établissement rémunéré. L'association, quant à elle, viendra en soutien pour structurer et mettre en œuvre ce cycle d'accompagnement aux familles. Le programme comprendra au moins 4 temps d'échanges avec les parents d'élèves. Ces sessions, consacrées à des sujets déterminés lors du diagnostic initial seront organisées sous des formes variées : conférences avec intervenants extérieurs, café des parents, atelier de mise en pratique. Parallèlement, pour libérer les parents, des ateliers d'expression (théâtre, arts plastiques, littératures jeunesse...) seront organisés à destination des enfants des parents présents. En 2019 / 2020, l'action « Groupes d'échange sur les liens parents/école » a bénéficié en début d'année scolaire à 150 familles de l'école Émeriau (15e) et 100 familles de l'école Tanger (19e).

En 2019 / 2020, la **Ligue de l'enseignement** accompagnait un partenariat « Paris Collèges Familles » avec le **collège Colette Besson** (20e) qui a été interrompu. De nouvelles actions sont prévues pour 2020/2021 sans demande de financement au budget 2020 et en accord avec le collège. Un projet intitulé « Prévention Harcèlement » pour les classes de 6^e et de 5^e dans le but non seulement de prévenir le

harcèlement mais aussi d'améliorer le climat scolaire et ainsi contribuer à la réussite scolaire des élèves est envisagé.

- L'association « **Osez la médiation** » (15e) pour les actions suivantes :

1/ « **Chemins de traverse** » : cette action mise en œuvre avec l'équipe éducative, les parents et les associations du quartier, propose un parcours de soutien à l'intégration pour les élèves de 6e au collège **Madame de Staël** (15e), leurs parents et leurs enseignants, de façon à acquérir ensemble les codes culturels indispensables à une intégration scolaire et sociale réussie. Le programme comprend des visites de musées ou d'institutions, des conférences et des ateliers dans six domaines : la vie scolaire et l'orientation, l'Histoire, les arts, les Droits de l'Homme et de l'Enfant et la Citoyenneté et l'éducation aux médias. En 2019 / 2020, 43 familles à travers 43 élèves de 6e (4 classes) et leurs familles à travers les échanges entre élèves et entre parents ont bénéficié de ces actions. À partir du confinement une partie des actions a pu être adaptée pour pouvoir se dérouler en ligne tout en gardant un caractère interactif.

2/ Dans le cadre de « Paris Collèges Familles », l'association, poursuit son partenariat avec 3 collèges : le **collège Elsa Triolet** (13e), le **collège Camille Claudel** (13^e), le **collège Pierre Mendès-France** (20e) et en initie 2 autres avec les collèges **Gustave Flaubert** (13e) et **Antoine de St Exupéry** (14e). Au niveau de chaque collège, il s'agit d'impliquer la direction et les membres de l'équipe éducative dans une démarche de partenariat et de coéducation avec les parents d'élèves et les acteurs de quartier par le développement d'échanges et la co-construction d'actions associant notamment les familles les plus éloignées du collège. Le collège **Elsa Triolet** va bénéficier, à titre expérimental, d'un « **Super PCF** ». L'objectif étant de multiplier par deux les actions au cours de l'année scolaire et de sensibiliser progressivement les différents niveaux (6^e à la 3^e) pendant 4 ans. En 2019 / 2020, malgré les grèves et le confinement, une partie des actions programmées a pu être adaptée pour pouvoir se dérouler en ligne tout en gardant un caractère interactif. Cela a même permis de réunir plus de parents – y compris des pères - dans des groupes de paroles riches et animés.

- L'association « **Plus Loïn** » (20e) pour ses actions :

1/ « **Resserrer les liens entre les familles et l'école** ».

Cette action propose aux familles du quartier des « Portes du 20e » fréquentant quatre écoles élémentaires : Eugène Reisz, Alquier-Debrousse, Le Clos et Riblette, des réunions d'information visant à familiariser les parents avec les instances démocratiques scolaires, des temps spécifiques permettant aux familles de faire les devoirs, de profiter d'activités ludiques avec leurs enfants et des formations des familles à l'accompagnement scolaire des enfants dans le but de créer

un réseau de solidarité entre familles autour de la scolarité. En 2019 / 2020, 12 enfants et leur famille ont bénéficié de ces actions.

2/ Dans le cadre de « Paris Collèges Familles » au **collège Jean Perrin** (20e), propose pour la troisième année un accompagnement visant à l'amélioration du climat scolaire par une meilleure implication des parents dans la vie du collège. Les pistes de travail envisagées sont les suivantes :

- mise en place d'un groupe de parole thématique au sein de l'établissement (type « blablathèque/papothèque ») ;
- proposition d'animations par les parents d'élèves, une fois par semaine durant la pause méridienne.
- traduction en plusieurs langues de certains documents produits par le collège à destination des parents.

Pour l'année 2019/2020, 10 familles ont bénéficié des actions programmées au premier trimestre de l'année scolaire.

- L'association « **Relais 59** » (12e) pour les actions suivantes dans le cadre de « Paris Collèges Familles » avec le **collège Jules Verne** (12e), le club de prévention et l'association des parents d'élèves, propose d'animer échanges et sorties pour les futurs élèves de 6^e et leurs parents, permettant de les informer sur la vie scolaire au collège. L'association organisera des temps d'information lors des remises des bulletins. Elle inaugure un nouveau partenariat avec le **collège Guy Flavien** (12e) pour entretenir le dialogue entre parents au sein du collège et les amener à échanger sur leurs besoins en créant et animant un « Café des parents ». Les parents d'élèves de CM2 des écoles Bercy et Pommard participeront également à cette dynamique. En 2019 / 2020, 50 familles au collège Jules Verne et 48 familles au collège Paul Verlaine (fin de l'accompagnement PCF en juin 2020 mais Relais 59 interviendra avec d'autres modalités) ont bénéficié de cet accompagnement.
- L'association « **SOS Casamance** » (18e) pour son projet « **lutter contre le décrochage scolaire par l'accompagnement à la scolarité et à la parentalité** ». L'association, en lien avec les enseignants et les éducateurs du quartier de la Goutte d'Or, propose un soutien scolaire aux enfants et un accompagnement des parents dans leur fonction parentale pour un resserrement du lien familles - école. En parallèle, des activités culturelles, de loisirs et sportives, seront proposées aux familles. Pour l'année 2019/2020, cette action a permis de toucher 12 familles (22 parents et 40 enfants).
- L'association « **Espace Universel** » (10e) développe ses actions de soutien à la parentalité pour des parents habitant en quartiers prioritaires politique de la ville autour de quatre dispositifs : médiation socioculturelle en milieu scolaire, organisation de réunions d'information sur la parentalité et la vie scolaire, ateliers parents -

enfants, groupes de parole de parents animés par un psychologue. En 2020, 22 familles ont pu bénéficier de ces actions.

Enfin, le collège Suzanne Lacore (19e) suivi par l'association **EIDIP** et le collège Colette Besson (20e) suivi par La **Ligue de l'Enseignement (Fédération de Paris)** (10e) bénéficieront du dispositif « Paris Collèges Familles » initié en 2019/2020. Les actions, n'ayant pu être déployées comme souhaité, sont en conséquence reportées sur l'année scolaire 2020/2021 sans demande de financement sur le budget 2020. Ces accompagnements, encore à préciser, porteront sur la gestion du stress, la relation au numérique et des visites culturelles parents-enfants.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer, au titre de l'exercice 2020, une subvention d'un montant global de 168.750 euros, selon la répartition suivante :

- Association « Association d'accompagnement global contre l'exclusion » (ADAGE) : 3.000 €
- Association « Association de la Fondation Étudiante pour la Ville » (AFEV) : 24.000 €
- Association « APASO » : 4.000 €
- Association « Association Belle Ville » : 3.500 €
- Association « Association franco-chinoise Pierre Ducerf » : 4.000 €
- Association « ATNT-18 » : 11.500 €
- Association « Centre social Pouchet » : 3.500 €
- Association « Culture 2 + » : 8.000 €
- Association « Entraide Scolaire Amicale » : 10.500 €
- Association « Espace 19 » : 13.500 €
- Association « L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie » (L'ACORT) : 5.000 €
- Association « La Maison des Fougères » : 3.000 €
- Association « Le Moulin » : 5.000 €
- Association « Le Picoulet » : 3.500 €
- Association « Ligue de l'Enseignement » (Fédération de Paris) : 5.300 €
- Association « Osez la médiation » : 30.950 €
- Association « Plus Loin » : 18.500 €
- Association « Relais 59 » : 7.000 €
- Association « SOS Casamance » : 3.000 €
- Association « Association Espace Universel » : 2.000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.